

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## National-Foot 1 : et de trois pour le CSB

MM  
Libreville/Gabon

Invaincus depuis l'ouverture de la compétition et à égalité de points (six), l'Association omnisports Centre Mberie Sportif (AO CMS) et le Centre sportif Bendjé (CSB) se sont affrontés hier, en match avancé de la 3e journée du National-Foot 2022-2023. Dans un stade Augustin-Monedan de Sibang presque boudé par le public. Sauf que les spectateurs venus dans les travées n'ont vraiment pas regretté le déplacement. Car le club de Port-Gentil, après une première mi-temps poussive offensivement, a eu raison des Cemesiens. Qui auraient pu

décourager les visiteurs si leurs buteur Kevin Mbakogo Ngouas (20e minute) et leur capitaine Junior Hommaya (40e) n'avaient pas vendangé deux opportunités immanquables. Au grand dam du coach Stéphane Sima Simost : "On a raté deux occasions évidentes de but par manque de lucidité en attaque". Au retour des vestiaires, le CSB fait circuler le ballon au sol, ce qui pose problème aux grandes tailles cemesiennes, lourdes dans les transmissions. Ce qui fait l'affaire du Centre sportif Bendje. Et son attaquant Van Derrick Bekale Aubame qui, auteur d'un

doublé (76e et 78e), permet à son équipe (promue) de garder son invincibilité et le fauteuil de leader. En attendant la suite de la 3e journée aujourd'hui avec les matchs Missile FC/US Bitam (au stade Monedan), Bouenguidi Sport/Mangasport (Tata-Migolet de Koula-Moutou), AS Dikaki/CF Mounana (Mbombet de Mouila), FC 105/Lozosport (Idriss-Ngari d'Owendo), Stade Mandji/US Oyem (Pierre-Claver-Divounguy de



Photo: SAWADOGO Boukary

**Auteur d'un doublé, Van Derrick Bekale Aubame a conduit le CSB vers un troisième succès de rang**  
Port-Gentil) et Vautour Club/Lambarené AC (INJS de Libreville).

## Le clin d'œil de Lybek



### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 09 Novembre 2022  
Appel d'offres : N°04/ MER/CDC/ 2022  
Nom du projet : SECURITE DES BUREAUX DE LA CDC  
Source de financement : Fonds propres

#### 1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour sélection d'un prestataire de sécurité.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

#### 5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot et 100 000 FCFA pour les PME ayant l'agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par

la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS  
70, rue Simon KALIFE  
BP : 8820  
Libreville-Gabon

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 28 novembre 2022 à 10h et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 28 novembre 2022 à partir de 10 h 30 au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations, 70 rue Simon KALIFE.

Administrateur Directeur Général

Patricia Danièle MANON

Le Directeur Général des Marchés

Eugène Pénafort MINTSA OYAME